

Décision 05-D-60 du 08 novembre 2005

relative à des pratiques mises en œuvre par la congrégation cistercienne de l'Immaculée Conception, la société Planaria, l'État et la commune de Cannes

Posted on: 08 novembre 2005 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Trans Côte d'Azur

Dispositif(s)

Rejet

Rejet des mesures conservatoires

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Congrégation cistercienne de l'Immaculée Conception, Planaria, commune de Cannes

Lire

le texte intégral de la décision

111.04 Ko

le communiqué de presse